

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

**RAPPORT D'ACTIVITES 2021
DE L'AGENCE REGIONALE POUR L'AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION (ARAA)**

Janvier 2022

Sigles et Abréviations	3
RESUME.....	4
a) Volet administration :	Erreur ! Signet non défini.
b) Volet programme.....	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION	5
I. VOLET ADMINISTRATION	5
1.1. Fonctionnement.....	5
1.2. Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA	5
1.3. Audits et certification de comptes de l'ARAA	6
1.4. Production des rapports	6
1.5. Passation des marchés	6
1.6. Processus de certification ISO	7
1.7. Traitement des dossiers juridiques	7
1.8. ICT	Erreur ! Signet non défini.
1.9. Gestion du personnel	7
I. VOLET PROGRAMME	8
1.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA.....	8
1.2. Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes	8
1.3. Participation à des rencontres de l'ECOWAP	8
1.4. Mise en place des outils de gestion et de communication	9
1.5. Renforcement des capacités des porteurs de projets en gestion technique et financière des projets	Erreur !
Signet non défini.	
1.6. Le suivi-évaluation des projets et programmes	Erreur ! Signet non défini.
1.7. Coordination des projets et programmes	9
1.7.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production ».....	12
1.7.1.1. Projet d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest.....	13
1.7.1.2. Projet d'appui à l'alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+) 14	
1.7.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »17	
1.7.2.1. Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest17	
1.7.2.2. Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO).....	19
1.7.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables».22	
1.7.3.1. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA	23
1.7.3.2. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)24	
1.7.3.3. Le projet de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose	Erreur !
Signet non défini.	
1.7.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire».....	28
1.7.4.1. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)	28
1.7.4.2. Le Programme Elevage et le Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)	29
1.7.4.3. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO). 31	
1.7.4.4. Le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation	Erreur ! Signet non défini.
II. EXECUTION BUDGETAIRE.....	Erreur ! Signet non défini.
III. SUIVI DES RECOMMANDATIONS	32
CONCLUSION.....	Erreur ! Signet non défini.

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
ANSAT	: Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo
APESS	: Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
CRA	: Centre Régional Agrhymet
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FSS	: Filets sociaux de sécurité
NAFCO	: National Food Buffer Stock Company
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali
OPF	: Organisation Professionnelles Faitières
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRIA	: Programme Régional d'Investissement Agricole
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPPA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de prévention des Crises Alimentaires
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité
TCP	: Programme de Coopération Technique
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International

RESUME

INTRODUCTION

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

Au cours de l'année 2021, l'ARAA a assuré la coordination et ou la gestion fiduciaire de 20 projets /programmes régionaux ou initiatives.

Ces projets/programmes et initiatives concourent à l'atteinte des résultats des quatre objectifs spécifiques du Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) qui sont les suivants :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

En rappel, pour l'année 2021, un plan de travail et budget annuel (PTBA) a été approuvé par le Comité d'orientation de l'ARAA, tenu par vidéoconférence en mars 2021 et par les instances statutaires de la CEDEAO (CAF et Conseil des Ministres) de novembre à décembre 2021.

Sur la base de ce programme, les principales réalisations se résument en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme.

L'analyse présente les principales réalisations au cours de 2021 après avoir apprécié la performance globale du secteur par objectif stratégique.

I. VOLET ADMINISTRATION

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) le fonctionnement et l'équipement des locaux de l'agence ; ii) la participation à des rencontres internes de la CEDEAO, iii) la production des rapports, iv) les acquisitions et v) la certification ISO.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont les suivantes :

1.1. Fonctionnement

Tout comme chaque année, le fonctionnement a concerné principalement la prise en charge des frais de traduction des documents dans les langues de travail de la CEDEAO, de production et d'impression des documents, d'assurance, de carburant pour les véhicules, de maintenance du bâtiment, de matériels informatiques et de véhicules, de gardiennage du siège et des travaux d'électricité et les divers frais (les travaux de réfection, d'électricité, d'internet)

1.2. Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA

A travers l'appui des projets, certaines fonctions transversales et communes ont été fortement renforcées. Il s'agit de la Communication, du Suivi-évaluation, de l'administration et de la Comptabilité. Au niveau technique, des assistantes techniques ont été mobilisées pour renforcer les capacités opérationnelles de l'ARAA.

Ces appuis ont également permis le renforcement des capacités des agents ainsi que la poursuite et/ou l'amélioration des outils de gestion technique et financière des projets.

1.3. Audits et certification de comptes de l'ARAA

Les comptes de l'ARAA de 2018, 2019 et 2020 composés des ressources internes et de ressources externes des projet et programmes et toutes les autres initiatives ont été certifiés sans réserve par l'audit du bureau de l'auditeur général. Cet audit a couvert tous les domaines : Administration, finances et comptabilité, ressources humaines, IT, performance des projets et programmes (tout le cycle des projets). Composé des cours des comptes des états membres (Ghana, Burkina et Sénégal) ainsi que des auditeur internes de la CEDEAO et des personnes ressources, l'audit s'est déroulé du 26 septembre au 30 octobre 2021 à l'ARAA.

Egalement dix audits spécifiques des projets régionaux ont été réalisés sans réserve en terme de gestion comptable et financière. Il s'agit de PRAOP, FSS, PACBAO, RRSA AECID, RRSA AFD, PEPISAO, PAE/PAIAD, GCCA+, SYRIMAO et compte ARAA ressources propres. Egalement, sur le terrain des audits ont été réalisés dans le cadre de la clôture du projet stocks (audit ROPPA, APSS, ROAC et RBM) et des projets issus des AP des FSS (ZOA, SONGTAABA, RADIG, CERAI, CONEMUNDE, HKI, APSS, AFAO) portant le nombre total à 22 audits réalisés au cours de l'année 2021.

Toutes les Dépenses certifiées conformes aux procédures des PTFs et de la CEDEAO, renforce la crédibilité interne et externe et des capacités opérationnelles de coordination de l'ARAA.

L'audit de l'auditeur général a apprécié la qualité du travail au sein de l'ARAA, diagnostiquer certains défis à relever et formuler les recommandations suivantes :

- Renforcer les capacités opérationnelles du personnel à tous les niveaux ;
- Doter les postes non encore pourvu en personnel conformément au nouvel organigramme de l'AARAA et du pool service de Lomé dont les services internes (Finances, Administration, IT) sont en partage avec les autres agences et représentation de la CEDEAO ;
- Mettre en place un système de sauvegarde adéquat des documents de l'ARAA ;
- Redynamiser la communication de l'ARAA et sur les résultats acquis sur le terrain ;
- Mettre en place une gestion du risque (risk management) optimale pour faire face aux incertitudes qui peuvent considérablement nuire à la performance de l'ARAA et de son image ;
- Elaborer un document de stratégie informatique, détaillant la vision, les valeurs, les initiatives, les résultats clairement définis et les KPI. Cette stratégie doit être correctement alignée avec le plan stratégique plus large de l'ARAA et le plan directeur TIC de la CEDEAO en se conformant aux normes informatiques internationales pertinentes telles que ISO 27001, ISO 22301, etc ;
- Elaborer un plan de continuité des activités et un plan de reprise après sinistre informatique pour fournir des indications sur la manière dont les perturbations causées par des sinistres ou des défaillances de sécurité seront ramenées à un niveau acceptable grâce à une combinaison de contrôles préventifs et de reprise. Les plans doivent être testés au moins une fois par an avec la participation active des parties prenantes concernées et un rapport sur l'exercice de test doit être documenté pour référence future.

1.4. Production des rapports

Tous les rapports et programme d'activités requis ont été élaborés et transmis à la Commission et aux partenaires. Il s'agit des rapports d'activités et financiers (trimestriels, semestriels et annuel ainsi que les rapports spécifiques), des programmes d'activité et budget (trimestriels, semestriels et annuel) de l'ARAA ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination.

1.5. Passation des marchés

Pour le fonctionnement et les activités des projets et programmes, il a été procédé à l'acquisition des biens, travaux et services conformément aux procédures en vigueur.

Ces acquisitions ont porté essentiellement sur les stocks, matériel informatique, les fournitures de bureau et les prestations intellectuelles.

L'Agence s'est investie à analyser les délais enregistrés sur les marchés passés afin d'apprécier les pesanteurs relatives à la mise en œuvre des activités et les causes d'allongement des délais constatés. Il ressort de cette analyse qui s'agissait principalement des délais et des acteurs qui ont contribué à ces retards.

1.6. Processus de certification ISO

Le processus de certification est un long processus que l'ARAA a entamé avec l'appui du projet stocks. L'une des étapes est de disposer de manuel de procédures. Cette étape étant franchie, l'ARAA s'est investie dans la formation du personnel en charge de mener le processus de certification. Ainsi, une équipe s'est rendue à Paris pour une formation assurée par les experts de l'AFNOR. A la suite de cette formation, un planning de mise en œuvre du processus de certification de l'ARAA a été mis en place. C'est ainsi que l'ARAA a eu recours à un consultant pour l'accompagner dans le processus jusqu'à la certification de l'ARAA dans le domaine des appels à propositions. L'accompagnement du consultant est structuré autour de cinq points ci-dessous listés :

- Réalisation du diagnostic et plan d'actions
- Formation et sensibilisations
- Mise en conformité de la documentation ;
- Évaluation de la conformité du système ;
- Préparation de l'audit de certification.

Le consultant chargé d'accompagner l'ARAA dans le processus de certification a fourni les livrables suivants:

- le rapport diagnostic ;
- la formation du personnel en charge du processus de certification ;

Les trois livrables suivants sont en cours d'élaboration:

- la mise en conformité de la documentation;
- l'évaluation de la conformité du système;
- la préparation de l'audit de certification.

Pour rappel, le consultant a été recruté sur les fonds de la composante 5 du "Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest". La fin du projet n'a pas permis le financement des trois derniers livrables du consultant. Aussi, l'ARAA est à la recherche d'autres sources de financement pour permettre la continuation du processus de certification.

1.7. Traitement des dossiers juridiques

Depuis avril 2019, l'ARAA dispose d'un conseiller juridique pour la revue des conventions, des contrats et des avis sur des dossiers courants. Sa présence a permis d'accélérer le traitement des conventions de financement, des contrats et des avis juridiques qui étaient auparavant soumis à Abuja réduisant ainsi les délais de traitement des dossiers et de signature des conventions et contrats. Le traitement de ces dossiers de contractualisation permet de valider le processus et le contenu au regard des procédures et de la réglementation de la CEDEAO ou celles convenues avec les partenaires. Les avis portent sur toutes questions juridiques de forme et de fond impliquant une quelconque responsabilité juridique de l'ARAA vis-à-vis de ses partenaires et prestataires de services afin d'éviter d'éventuels contentieux ou en amoindrir les risques, et proposer des solutions juridiques pour sauvegarder les intérêts de l'ARAA.

Au cours de l'année 2021 toutes les conventions issues des appels à propositions ont pu être revues ce qui a abouti à leur signature par le Président de la Commission. Dans le cadre du suivi des activités des projets sur le terrain, des recommandations ont été faites consécutivement au constat des difficultés sur des aspects juridiques de la mise en œuvre de quelques projets. Ces recommandations visent à trouver des solutions aux difficultés constatées afin d'éviter d'éventuels contentieux dans l'exécution des conventions signées entre l'ARAA et les porteurs de projets.

1.8. Gestion du personnel

Le personnel de l'ARAA est géré conformément au règlement du personnel de la CEDEAO. Les performances individuelles de 2020 ont été évaluées en 2021 et les accords de performance de 2021 ont été définis et transmis à la Commission de la CEDEAO.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, l'ARAA fait recours à des consultants prestataires variant entre 6 à 12 mois. Le renouvellement des contrats des consultants est assujéti à l'évaluation de leur performance de la période précédente.

Conformément à la décision du Conseil des ministres sur la conversion du personnel, les 8 personnes qui ont pu être converties en personnel permanent ont réalisé avec satisfaction l'évaluation de la période probatoire d'une année. Les dossiers de la division réserve sont toujours en cours de traitement.

I. VOLET PROGRAMME

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) l'organisation des comités de pilotage des projets et programmes et du comité d'orientation de l'Agence, ii) la participation de l'Agence aux rencontres en lien avec son mandat, iii) l'élaboration des outils de gestion et de communication, et iv) la coordination des projets et programmes.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont les suivantes :

1.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA

Le Comité d'orientation de l'ARAA et celui de pilotage des projets/programmes des trois OIG (CILSS-CEDEAO-UEMOA) ont été organisés du 22 au 31 mars 2021 et on permis la validation des rapports d'activités 2020 ainsi que les programmes d'activités 2021. Ils ont également permis de renforcer la coordination et des synergies entre les projets. Les Comités de pilotage ont été tenues en ligne et les projets regroupés en huit (08) thématiques pour une meilleure coordination et synergie entre les parties prenantes de mise en œuvre afin d'assurer l'efficacité et l'efficacite des interventions sur le terrain dans les Etats Membres. Une vingtaine de Projets / Initiatives / programmes totalisant un financement cumulé de plus des 200 millions de dollars US (Financement extérieur) sous coordination directe de l'ARAA encours couvrent les secteurs de (i) Elevage, Transhumance et Pastoralisme, (ii) Pêche et Aquaculture, (iii) Productivité et compétitivité agricole, (iv) Adaptation de l'Agriculture face au changement climatique, (v) Gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs des plantes et les normes SPS, (vi) Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, (vii) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles

1.2. Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes

Conformément au mandat de l'ARAA qui est d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux, un Comité de pilotage est tenu annuellement pour chaque projet en vue de valider le rapport d'activités annuel, d'approuver le plan de travail et budget (PTBA) de l'année suivante et de formuler des recommandations. En vue de s'assurer du bon état d'avancement de la mise en œuvre des activités de ces projets et programmes, un Comité de suivi desdits projets et programmes présidé par le Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO a été mis en place. En 2021, les comité techniques de suivi s'est tenu à Accra et ceux de chacun des projets ont pu se tenir en vidéo-conférence et ont permis de faire le point de l'état de mise en œuvre des recommandations du Comité de pilotage 2021 de chaque projet et de la coordination globale au niveau de l'ARAA; d'examiner l'état d'avancement des activités du PTBA 2021 ; faire le point des difficultés rencontrées et donner des orientations pour leur bonne mise en œuvre et formuler des recommandations pour la bonne mise en œuvre des activités.

Outre ces comités techniques de suivi, des réunions de suivis trimestriels sont organisées chaque trimestre sous la Présidence du Directeur Exécutif. Il a pour objectif d'identifier les difficultés afin de trouver les solutions adéquates dans la bonne exécution des projets et programmes.

1.3. Participation à des rencontres de l'ECOWAP

L'ARAA a représenté la Commission ou participé ou contribué à l'organisation de plusieurs rencontres de dimensions nationales, régionales et internationales ainsi qu'à des réunions internes de la Commission.

Au niveau du dispositif de coordination et gouvernance de l'ECOWAP, en tant qu'Agence chargée d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, l'ARAA a contribué à l'organisation de plusieurs réunions :

- La conférence internationale sur le stockage de sécurité alimentaire ;

- Le séminaire international sur le partage d'expérience sur les filets sociaux de sécurité.

Toutes les réunions ont conduit à de financement supplémentaire des bailleurs pour la poursuite des activités en vue de la mise en œuvre des projets et programmes à impacts tangibles auprès de la population.

1.4. Mise en place des outils de gestion et de communication

Au cours de l'année 2021, l'Agence a assuré la poursuite du déploiement des outils de suivi-évaluation, la poursuite du déploiement du SAP (logiciel intégré de gestion) au sein de l'ARAA et l'élaboration et la diffusion des outils de communication et de visibilité.

Au niveau du suivi-évaluation, il s'est agi du déploiement progressif de la base de données de suivi-évaluation de MESECOPS : les coordonnateurs ainsi que les points focaux de suivi-évaluation des projets et programmes ont été formés à l'utilisation de la plateforme (au niveau de l'ARAA ainsi qu'au niveau des projets issus des appels à propositions des projets). Le renseignement des indicateurs bien que actuellement timide se poursuivra au cours de l'année 2021. Les rencontres de suivi trimestrielles ont été tenues et ont permis de faire l'état de la mise en œuvre des activités et des recommandations des comités de pilotage. Au niveau des projets des appels à propositions de projets, des missions de supervision ont été organisées auprès des porteurs PATAE, GCCA+, PACBAO, RRSA afin d'assurer une bonne mise en œuvre des activités et de garantir l'impact escompté auprès des populations.

Il convient de noter l'implication effective et progressive des Bureaux nationaux de la CEDEAO (dans les pays) et des points focaux PNIASAN dans le suivi des projets de terrain. Outre cela, on note les évaluations internes et externes des projets et programmes, l'élaboration du PTBA 2022 de l'ARAA et des projets et programmes, la validation des rapports et programmes d'activités trimestriels, le suivi de la mise en œuvre des recommandations ainsi que le traitement des requêtes des projets et programmes.

Quant au SAP, des renforcements des capacités de l'équipe de l'ARAA se sont poursuivis. L'ARAA utilise aujourd'hui le système SAP ainsi que les normes IPSAS dans son système de gestion comptable et financier des projets et programmes. Les rapports sont régulièrement produits et transmis dans les délais.

En plus des activités courantes de communication/visibilité (communiqués, articles de presse, couverture médiatique, etc.), on retiendra sans être exhaustif que le point d'orgue de la communication de l'Araa en 2021 a notamment été la communication sur la capitalisation et le partage d'expériences des projets d'appui au stockage de sécurité alimentaire et des projets pilotes de filets sociaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Cette capitalisation a fortement été soutenue par la production et la diffusion de capsules vidéo (08), de fiches d'évaluation et de capitalisation (08), de notes aux décideurs (01) et de kakémonos thématiques (08) sur le stockage de sécurité alimentaire, les filets sociaux de sécurité et le système régionale intégrée de lutte contre les mouches des fruits.

Ce point d'orgue a surtout permis de mettre en avant la communication digitale et audiovisuelle mettant en exergue les résultats, l'impact et le changement de comportement observés sur le terrain.

On note, par ailleurs, que le Service de communication a pris une part active auprès de la Direction de la Communication de la Commission de la Cedeao (i) dans le processus de déploiement de la Charte graphique de la Commission de la Cedeao, (ii) le processus de définition de la nouvelle Politique de communication de la Cedeao et de (ii) celui de la refonte du site web de la Commission de la Cedeao. L'Araa contribue fortement, de ce fait, à la communication globale de la Cedeao.

On retiendra enfin que le Service de communication de l'Araa entretient d'excellentes relations de collaboration et de synergies d'actions avec les chargés de communication des différentes institutions, agences et représentations permanentes de la Cedeao.

1.5. Coordination des projets et programmes

En 2021, l'ARAA a assuré la coordination de 14 projets et programmes régionaux. Ces projets et programmes concourent à l'atteinte des résultats des quatre objectifs spécifiques du cadre d'orientation stratégique de l'ECOWAP 2025 :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;

- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

Ces projets, confiés à l'ARAA par la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) ont un coût global de plus de 150 millions de dollars. Ils se concentrent autour de l'objectif spécifique 3, « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » et l'objectif spécifique 4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ». Les projets à venir couvriront d'avantage les deux premiers également.

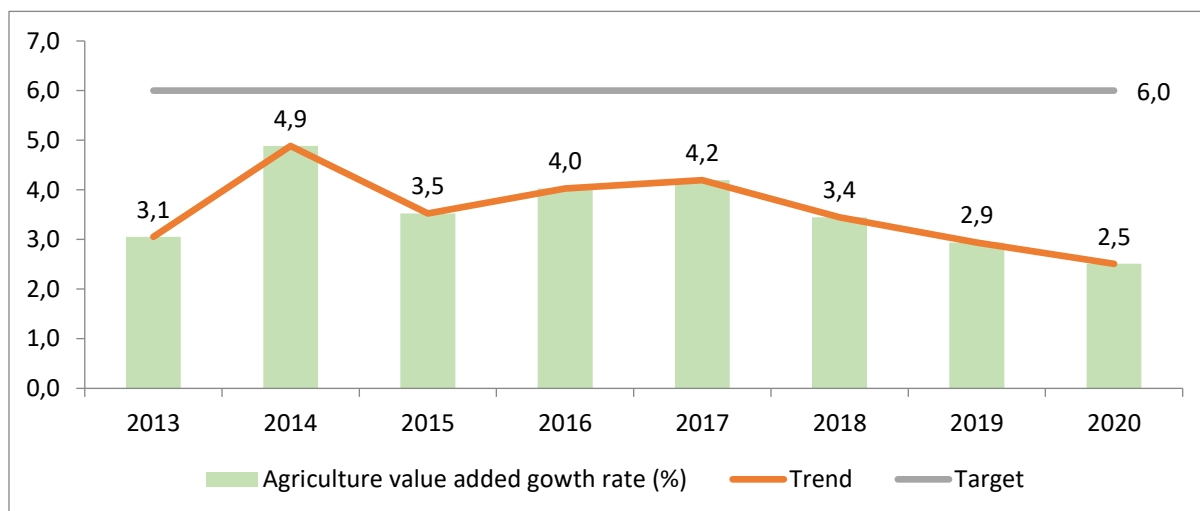
Tableau 1 : **Alignement des projets et programmes selon les résultats du PRIASAN et des objectifs spécifiques de l'ECOWAP**

Objectifs spécifiques de l'ECOWAP	Projets/programmes
<p>OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme d'Appui à la Transition Agro écologique au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PATAE) 2. Projet d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricoles durables 3. Projet Alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+) 4. Projet régional « promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest » 5. Projet d'Appui au contrôle et à l'éradication de la peste des petits ruminants et des maladies de la fièvre de la vallée des rivières en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (PPR), mis en œuvre par CRSA
<p>OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme d'appui à la Commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) 2. Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)
<p>OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables»</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP/PDDAA), Filets sociaux, financement de l'AECID ; 2. Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet « Stock CEDEAO »)- financement de l'UE ; 3. Programme Frontière Union Africaine (PFUA) entre le Benin & le Togo/Financement GIZ;
<p>OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme régional d'appui aux OPF dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP (PRAOP/ECOWAP) /Financement de la DDC ; 2. Programme Elevage et Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) – Financement de l'AFD ; 3. Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS) 4. TCP FAO- renforcement des capacités de l'ARAA financement de l'AECID ; 5. Appui au projet FIRST (impact, Durabilité, et Transformation pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) - TCP/FAO/Financement FAO ; 6. Facilité de Préparation et de suivi de projets de développement de l'élevage dans le cadre du PRIDEC (FAPS)/Financement AFD; 7. Renforcement du dispositif de suivi et analyse d'impact de la COVID sur la sécurité alimentaire (TCP-FAO) /Financement FAO ; 8. Appui de la BAD au lancement du cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'un Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture Durable (CSD DPAD) / Financement BAD ; 9. Programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle PAGR SANAD ; financement de l'UE ; 10. Le programme spécial Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (FRAA) ;

1.5.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »

L'accroissement de la production et de la productivité agro-sylvo-pastorale et halieutique apprécié à travers l'évolution de la valeur ajoutée du secteur montre une tendance baissière sur la période des cinq dernières années (2015-2019). Le taux d'accroissement de la valeur ajoutée agricole reste inférieur à la cible de Maputo à savoir une croissance annuelle d'au moins 6% du secteur.

Figure 1 : Evolution du taux d'accroissement de valeur ajoutée du secteur

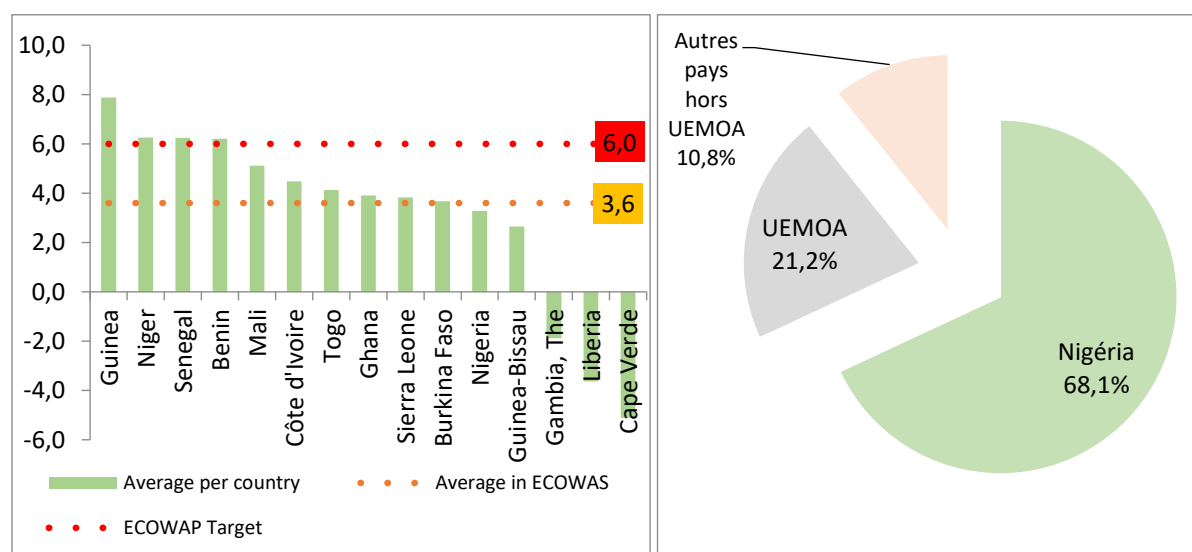


Source : A partir de la Base de données du ReSAKSS, 2021

Une analyse comparative entre pays montre cinq pays (Benin, Guinée, Mali, Niger et Sénégal) ont pu obtenir un taux moyen de croissance de la valeur ajoutée agricole supérieur ou égal à la cible de 6% sur la période 2013-2020. En plus de ces cinq pays, six pays (Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Ghana, Sierra Leone et Burkina Faso) présentent un taux moyen de croissance supérieur à la moyenne CEDEAO. Les pays pour lesquels une attention particulière doit être accordée est le Nigeria, la Guinée Bissau, la Gambie, le Libéria et le Cap Vert qui présentent des taux de croissance de la valeur ajoutée agricole inférieur à la moyenne (Nigeria et Guinée Bissau) et négatif (Gambie, le Libéria et le Cap Vert).

L'accroissement relativement faible de la valeur ajoutée agricole du Nigeria par rapport aux autres pays est dû principalement à son poids (plus de 68% de la production total de la CEDEAO en 2019).

Figure 2 : Taux d'accroissement moyen de la VAA et poids des pays dans la valeur ajoutée globale de la CEDEAO



Source : A partir de la Base de données du ReSAKSS, 2021

La croissance de la valeur ajoutée du secteur et de sa variabilité est sous les effets néfastes des changements climatiques ainsi que le faible niveau d'investissements conséquents dans le secteur. En vue de contribuer à améliorer le niveau de croissance du secteur, plusieurs projets et programmes élaborés et mis en œuvre dont l'ARAA ou le CRSA assure la coordination :

- Le programme agro écologie en Afrique de l'Ouest (PAE) ;
- Projet Alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+) ;
- Projet régional « promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest ».
- Projet d'Appui au contrôle et à l'éradication de la peste des petits ruminants et des maladies de la fièvre de la vallée des rivières en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (PPR), mis en œuvre par CRSA

1.5.1.1. Le programme agro écologie en Afrique de l'Ouest

La CEDEAO a lancé, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole commune (ECOWAP), un Programme régional Agroécologie (PAE) dans ses 15 Etats membres visant la « Promotion et la diffusion de l'agroécologie et de l'agriculture écologiquement intensive pour la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest ». Pour opérationnaliser ce programme, deux (2) Projets sont d'ores et déjà en cours :

- Le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest (PATAE), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'Euros et qui a démarré en juillet 2017 ; et
- Le Projet d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'Intensification Agricole Durable (PAIAD), financé par l'Union Européenne à hauteur de 8,2 millions d'Euros et qui a démarré en mars 2020.

Les deux projets se structurent en cinq composantes dans le programme agro écologie et se présentent comme suit :

- Composante 1 : Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux
- Composante 2 : Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable
- Composante 3 : Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable adaptées aux modes de production des petits producteurs agricoles
- Composante 4 : Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique ;
- Composante 5 : Coordination et gestion du Programme

Au titre de la composante 1, « Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux », l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des 15 micro-projets pilotes (d'une subvention de l'AFD de 4 469 209 Euros) portant sur des pratiques agro écologiques couvrant le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo. Les projets combinent leurs interventions à 3 niveaux : i) le renforcement des pratiques agroécologiques au niveau des exploitations agricoles familiales, ii) l'approche de Gestion des Ressources Naturelles (GRN) au niveau des terroirs, iii) l'appui à la mise en marché et valorisation des produits agroécologiques. Ces Bonnes pratiques et expériences des projets de terrain touchent directement, environ 28 139 exploitants agricoles dont 11 759 femmes et 1 695 jeunes.

Au titre de la composante 2, « Formation et renforcement des capacités pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable », les principales réalisations sont l'étude diagnostique en cours des centres de formation en vue de l'appui au développement institutionnel de 12 centres et des offres de formation des Ecoles Supérieures d'Agriculture (ESA) et des Etablissements de Formation Technique et Professionnelle (EFIP). La phase préparatoire du Mooc Agroécologie adapté à l'Afrique, en construction par SupAgro-Montpellier et qui sera ouvert aux étudiants, professionnels agricoles, enseignants, chercheurs, etc. de la région a également démarré.

Au titre de la composante 3, « Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques pour l'intensification agricole durable adaptées aux modes de production des petits producteurs agricoles »,

l'étude sur le diagnostic des partenariats entre Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), Centres de Recherche et Centres de formation et les structures de vulgarisation et d'appui-conseil est en cours.

Au titre de la composante 4, « Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques d'intensification agroécologique », la principale réalisation a été le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie et plan de communication avec la production de quelques outils de communication et la collaboration avec 3AO pour l'organisation des concertations régionales, l'animation d'une plateforme régionale sur l'agroécologie et l'agriculture durable, et les plaidoyers en faveur de la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques publiques se poursuit et l'organisation d'un séminaire international au Sénégal sur le thème « Investir dans la formation des producteurs et productrices, c'est construire l'avenir » avec 3AO et le réseau international de formation agricole et rural (RIFAR). Plusieurs thématiques ont été débattues dont la construction de la demande de formation – le financement de la formation – l'agroécologie dans les formations – l'influence des politiques publiques pour la promotion de l'agriculture écologiquement performante, etc.

Pour ce qui est de la composante 5, « Coordination et gestion du Programme », l'organisation à Dakar du lancement du PAE et de formation des Correspondants Nationaux, coordonnateur 3AO et des comptables, aux procédures de gestion administratives et financières ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme de suivi-évaluation MESECOPS des projets de la CEDEAO.

1.5.1.2. Projet d'appui à l'alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest (AMCC+ ou GCCA+)

Outre le PATAE, le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest mis en œuvre par Expertise France pour un budget de 12 100 000 euros sur 5 ans participe au renforcement des capacités des institutions régionales d'Afrique de l'Ouest en vue de contribuer à l'effort régional de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Celui-ci vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action pour limiter l'élévation à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques.

L'année 2021 a permis la réalisation des activités suivantes:

Au titre du résultat 1 - Renforcement capacités CEDEAO et ses organismes spécialisés sur les sujets climat, notamment négociations internationales et mise en œuvre de l'Accord de Paris :

- la mise en place et l'animation du comité interdépartemental environnement (CIDE), du GRANIC (4 experts ouest africain senior)
- l'appui à la participation active de la CEDEAO à la COP26 à Glasgow :

Au titre du résultat 2 - Renforcement des stratégies et priorités régionales et nationales (CEDEAO/CILSS) pour intégrer le climat et la mise en œuvre de l'AP

- l'élaboration de la Stratégie régionale climat de la CEDEAO (SRC) ;
- la capitalisation des CDNs « Histoire des CDNs en Afrique de l'Ouest » programmée pour partager et encourager les actions de mise en œuvre de l'Accord de Paris par les Etats membres de la CEDEAO, qui a permis la publication de la première revue en mai 2021 ;
- l'appui pilote aux CDN des pays a pu se mettre en œuvre complètement pour la Guinée Bissau, la Sierra Léone et le Libéria. L'appui au Togo est à un niveau d'exécution de 70% et sera finalisé en début 2022.

Au titre du résultat 3 - Soutien à des projets-pilotes (PP) d'adaptation, incluant les solutions basées sur une approche écosystémique, pour une capitalisation et mise à l'échelle au niveau régional :

- la poursuite de la mise en œuvre de et le suivi-évaluation des 16 projets pilotes qui vise à identifier les conditions de succès de l'AIC et de l'agroécologie qui permettent l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'adoption des bonnes pratiques et des solutions pour garantir l'adaptation et limiter les risques de maladaptation dans la conception, la sélection et la mise en œuvre des projets" ;
- l'élaboration d'une note de cadrage de la capitalisation de la composante des projets pilotes.

Au titre du résultat 4 -Intensification dialogue stratégique des organisations régionales et les EM CEDEAO, renforcement de capacités de négociation, partage des informations et compétences les résultats et les connaissances sur l'action climatique (mis en œuvre CILSS/CRA) :

- la validation des protocoles de thèses au niveau des 4 sites carbone (Bénin, Burkina Faso, Niger et Ghana) ;
- la formation des cadres nationaux et la mise à jour des bases de données hydro-climatologiques sont réalisées au Bénin, Togo (en complément de formation de 2019), Mauritanie, Gambie, Nigeria, Côte-d'Ivoire, Sénégal en Novembre pour totaliser à 13 pays depuis 2019. Les 4 pays restants seront appuyés en 2022. ^[1]_{SEP}

Au titre du résultat 5 -Renforcement de capacités des instituts techniques, universités et centres régionaux à fournir des services de formation, recherche et accompagnement de l'innovation dans les secteurs liés au climat (mis en œuvre CILSS/CRA & EF Digital learning) :

- la clôture des enseignements théoriques de la deuxième promotion de Master en Changement climatique et développement durable (CCDD) ;
- la mise en stage pratique de 23 étudiants dont 20 boursiers GCCA+AO et 3 privés et avec 3 étudiants (Guinée, Niger, Côte-d'Ivoire) qui ont été placés dans deux (2) projets pilotes du GCCA+AO et 1 du PATAE ; ^[1]_{SEP}
- la réalisation de la digitalisation suivie du lancement du cours en ligne du Master CC sur l'intégration du CC dans les politiques publiques en partenariat avec UNITAR (1500 inscrits et plus de 300 certifiés ont été enregistrés).

Au titre du résultat 6 -Activités sur l'accès à la finance climat :

- l'appui à l'accréditation de la BIDC au FVC permettant de prévoir une soumission de la candidature de la BIDC début 2022 ;
- l'accompagnement à l'accréditation du CILSS au FVC et l'ARAA au FMCA. ^[1]_{SEP}

1.5.1.3. Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'AIC créée le 18 juin 2015, la CEDEAO en collaboration avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ont mobilisé les ressources du Fonds d'Adaptation pour le financement du projet régional de promotion d'une agriculture climato-intelligente en Afrique de l'Ouest d'un coût de 14 000 000 USD.

De façon générale, le projet vise à réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs à l'augmentation des risques climatiques à travers notamment la fourniture de services climatiques adaptés aux besoins des producteurs :

- 60 000 producteurs dont 50% de femmes ont accès à des informations agro météorologiques adaptées à la planification agricole ;
- l'adoption de meilleures techniques et technologies résilientes au climat sur 3 000 ha ;
- la délimitation de 1 000 km de couloirs ou de pistes de transhumance transfrontalière ;
- la réalisation de 80 points d'eau (BCER) et de 20 forages à propulsion humaine le long des couloirs de transhumance sécurisés.

Au cours de la période de l'année 2021, les principales activités ont été principalement :

- l'élaboration du manuel de procédure ;
- le recrutement en cours de l'équipe de coordination régionale du projet
- la tenue du premier comité de pilotage du projet et du comité technique
- la levée des conditions suspensives sur le premier décaissement du projet.

1.5.1.4. **Projet d'appui au contrôle et à l'éradication de la PPR et des maladies de la fièvre de la vallée des rivières en Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau et Sénégal (PPR- Control-GLS) de la CEDEAO dans le cadre de ECOWAP 2025**

Dans le but d'appuyer la Commission de la CEDEAO dans la mise en œuvre de l'ECOWAP-2025 en ses objectifs spécifiques N°1 (Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production) et plus spécifiquement la « Stratégie de la CEDEAO pour le contrôle et l'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) », un accord a été signé en Août 2021 entre la DDC et la commission de la CEDEAO pour le financement de la consolidation et l'extension du projet PPR jusqu'au 31 décembre 2022.

L'objectif spécifique est de « Renforcer les réseaux de surveillance épidémiologiques et les capacités de diagnostic de la CEDEAO ainsi que vacciner et protéger les animaux dans les zones d'infestations » avec comme résultats attendus :

- Une campagne conjointe de vaccination de masse dans les 5 États membres bénéficiaires (Cote d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Sénégal) ;
- Une assistance technique permettant aux Etats de renforcer leurs capacités pour l'identification, le diagnostic et le traitement des maladies animales transfrontalières ;
- Moyens techniques et opérationnels pour la prévention et le contrôle des maladies animal transfrontaliers renforcés et coordonnés dans les pays et la région. ^[1]Activités réalisées en 2021. ^[1]

Après la signature de l'accord entre la DDC et la commission de la CEDEAO les activités suivantes ont été menées : ^[1]

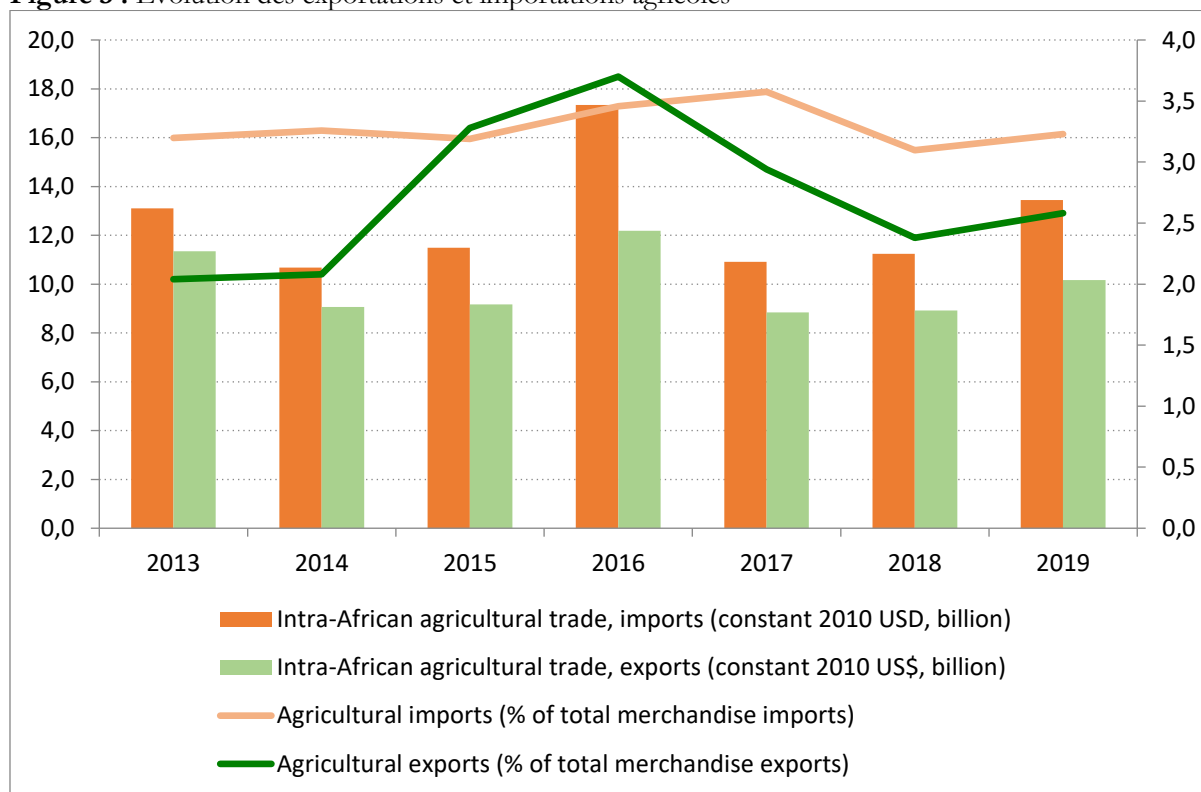
- l'élaboration et la validation des PTBA 2021 – 2022 régional et pays ;
- l'acquisition des consommables et matériel pour la vaccination ;

Les principales difficultés rencontrées ont été la lenteur rencontrée dans la validation des PTBA par les autorités des différents pays avec une répercussion sur la mise en œuvre des autres activités ainsi que le retard dans la mise en œuvre des autres activités préalables au lancement des campagnes de vaccination ; à cet effet, le PTBA 2022 a été modifié pour tenir compte.

1.5.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »

L'analyse de la demande régionale et internationale en biens agricoles montre que l'Afrique de l'Ouest bien qu'elle soit une région agricole importe plus de produits agricoles qu'elle en exporte tant au niveau africain qu'international. Cette situation démontre également une dépendance de notre région vis-à-vis du reste du monde.

Figure 3 : Evolution des exportations et importations agricoles



Source : A partir de la Base de données du ReSAKSS, 2020

En vue de renforcer la demande régionale et internationale, les « Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest » et le « Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) » ont été développés et confiés à l'ARAA. Ils visent à contribuer à l'amélioration du fonctionnement des marchés, la réduction des obstacles aux échanges et création d'emplois rémunérateurs aux jeunes et aux femmes.

Il convient de noter que le « Projet de soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest » a été clôturé en 2019 et ses acquis sont en train d'être consolidés par le projet « Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO) ».

1.5.2.1. Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)

En vue de poursuivre les acquis du Projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF) mis en œuvre entre 2015 et 2019, la CEDEAO a mis en place le Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO), financé par l'Union Européenne (7,5 millions d'euros) et l'Agence Française de Développement (3,935 millions d'euros).

En rappel, les mouches des fruits constituent un problème essentiel dans la production et l'exportation des fruits et légumes des pays d'Afrique de l'Ouest. En 2016, l'interception de mangues aux frontières de

L'Union européenne (UE) ont provoqué une perte d'environ 9 millions d'euros pour les exportateurs de la région, soit plus d'un tiers de la valeur totale des exportations.

L'objectif général du SyRIMAO est d'améliorer les revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans la sous-région.

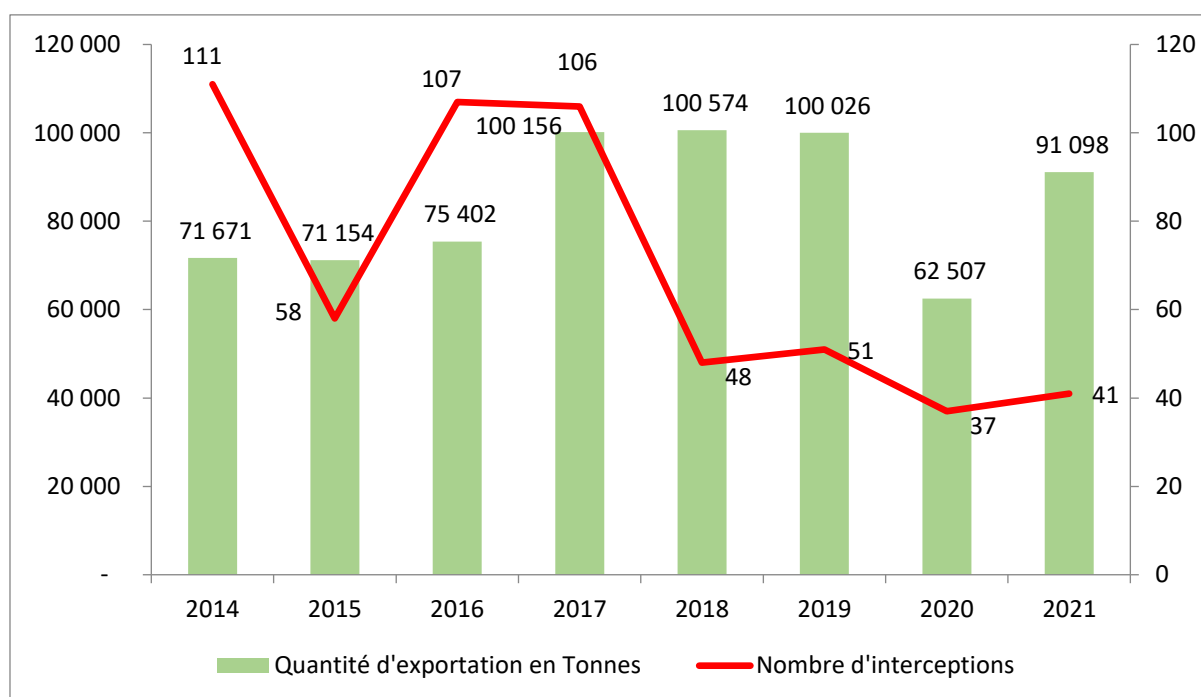
De façon spécifique, il s'agit :

- OS.1 : renforcer les systèmes régionaux et nationaux de recherche et leur coordination pour mettre à disposition des producteurs des techniques de lutte efficaces à faible impact environnemental ; et
- OS.2 : maîtriser les pertes sur les fruits et légumes dues à l'infestation des insectes phytophages, notamment les mouches des fruits grâce à un renforcement de la structuration de la filière aux niveaux national et régional et à un système de veille et d'alertes opérationnel et pérenne.

Le SyRIMAO a officiellement démarré le 1er septembre 2020. L'équipe de coordination a pris service le 15 décembre 2020,

Bien qu'au cours des trois années 2017, 2018 et 2019, les effets du projet PLMF paraissaient déjà visibles à travers l'augmentation des exportations dans la région, en 2020, elles ont fortement baissé de plus de 37% par rapport à la campagne 2019. Le nombre d'interception connaît une baisse et s'est établi à 37 interceptions en fin 2020 et 41 en 2021.

Figure 4 : Evolution des exportations de mangues en tonnes vers les frontières de l'UE



Source : A partir des données du projet PLMF, 2020

En 2021, les principales réalisations du Syrimao sont :

Composante Recherche-Action-Développement (RAD)

- Le Comité Technique (CT) est mis en place et a tenu sa première session pour valider les protocoles de recherche ; [1] [SEP]
- Les cinq (5) protocoles de recherches retenus sont validés ; [1] [SEP]
- Le diagnostic du laboratoire entomologique du CNS-FL est fait et le rapport partagé avec [1] [SEP] l'administration du CNS-FL ; [1] [SEP]
- Le CNS-FL a rempli un (1) des sept (7) critères de performance (la régionalisation) pour [1] [SEP] devenir un centre d'excellence ; [1] [SEP]

- Une (1) meilleure option de contrôle sous gestion chercheur est formulée en produit fini et testé en plein champ.

Composante Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination (ASN)

- Trois (3) des quatre (4) nouveaux pays ont complété les procédures d'adhésion au projet (Libéria, Niger et Sierra Leone) et 14 pays sur 15 ont adhéré au projet (via la signature de leur Accord de subvention avec la CEDEAO) parmi lesquels 13 ont reçu leur 1er versement ;
- Le renforcement des capacités sur les nouvelles procédures administratives et comptables et le suivi évaluation de l'équipe de gestion du projet de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, de la Sierra Leone et du Sénégal sont réalisés ;
- Un état des lieux des opportunités de partenariat entre interprofessions mangues et fournisseurs d'intrants est fait. Une stratégie est élaborée pour la mise en place de mécanisme de financement durable de la filière et d'accès aux intrants et partagée avec les Comités Nationaux ;
- Le renforcement des capacités de 106 personnels des OP, des DPV et des agents des postes frontières (Guinée, Guinée Bissau et Niger) est réalisé ;
- L'interprofession mangue du Burkina Faso est accompagnée dans le processus de mise en place d'une Contribution Financière Obligatoire (CFO) ;
- Deux (2) pays (Guinée et Bénin) sont appuyés dans l'élaboration d'une feuille de route pour la structuration de leur filière mangue.

Composante Surveillance-Veille-Alertes précoces (SVE)

- Trois (3) pays (Sénégal, le Mali et la Guinée) ont poursuivi en non-stop la surveillance avec le soutien des Etats et/ou avec l'appui du COLEACP pendant la campagne d'exportation de la mangue ;
- La formation des supers-utilisateurs du Mali, de la Guinée, du Sénégal et de la Gambie est réalisée ;
- Les équipements de surveillance sont en cours d'acquisition.

Composante Coordination, Suivi évaluation et Evaluation (CSE)

- L'élaboration, validation et mise à disposition des comités nationaux du nouveau manuel de procédure et de gestion du projet ;
- La validation du plan de communication ;
- L'organisation en virtuelle et en présentielle à Lomé de la cérémonie de lancement officielle du SyRIMAO ;

1.5.2.2. Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)

Le Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) dans les Etats membres de la CEDEAO constitue le bras opérationnel de la composante régionale du PRIDEC et est un soutien à l'action publique régionale centré sur le PRIASAN. C'est dans un ce cadre que la Confédération suisse a signé un accord de financement de 2 996 000 000 FCFA pour une durée de 4 ans (2018-2021), avec la CEDEAO pour financer un « Appui au renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO pour la mise en œuvre du Volet régional du Programme Régional d'Investissement et de l'Elevage dans les pays Côtiers (PRIDEC) dans le cadre de l'ECOWAP 2025 » pour la période 2017-2021. L'objectif général du Programme est de développer des chaînes de valeur bétail-viande compétitives, régionales et inclusives, en valorisant l'élevage pastoral et agropastoral ouest-africain, insérant les éleveurs et pasteurs (gardiens de troupeaux) à ces chaînes de valeur dans des conditions rémunératrices, et satisfaisant la demande de viande des ménages de la région.

Au cours de l'année 2021, le projet a permis :

Au niveau de la composante 1 :

- le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la CEDEAO notamment du Centre régionale de santé animale, de l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) et de la Direction de l'agriculture et du développement la CEDEAO à travers le recrutement d'experts depuis 2019: sept staffs (dont un expert gouvernance vétérinaire, un expert

surveillance des maladies animales au CRSA, un comptable tous mis à la disposition du CRSA et un comptable, un appui au suivi-évaluation, un appui au projet et à la communication au niveau de l'ARAA). Avec l'appui du projet, les capacités organisationnel et opérationnel du CRSA, ARAA et DADR se ont renforcées. Egalement, le projet a permis la participation des OP aux concertations régionales sur les thématiques élevages et pastoralismes

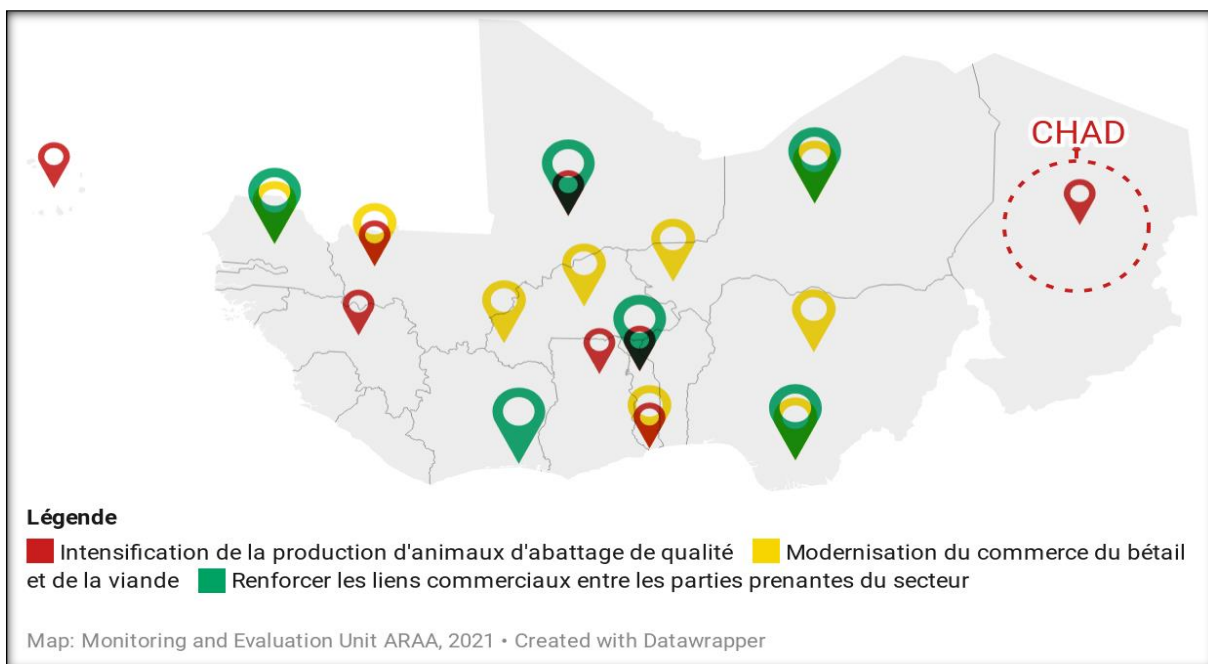
Au niveau de la composante 2, la COFENABVI-AO s'est fixée six (06) principaux défis :

- Amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance de la filière bétail-viande ;
- Amélioration de la compétitivité des produits de la chaîne de valeur ;
- Élargissement et la consolidation de la base institutionnelle et organisationnelle de la COFENABVI (extension et partenariats) ;
- Consolidation du positionnement de la COFENABVI dans les différents espaces de dialogue et de prise de décisions dans l'espace CEDEAO et dans toute l'Afrique ;
- Accroissement de la visibilité de la COFENABVI-AO et des organisations nationales membres ;
- Renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et managériales grâce à un accès équitable à l'information, à la formation et le développement d'un système de communication performant.

Au cours de l'année 2021, les principales réalisations sont :

- Au titre du renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et managériales de la COFENABVI, on note : (1) la tenue de deux sessions du conseil d'administration (2) le diagnostic organisationnel de quatre fédérations nationales (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal et Togo), (3) l'animation du site web, (4) l'accroissement des capacités de plaidoyer, de négociation et de Lobbying des fédérations.
- Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement du marché des produits du bétail/viande et de l'offre des produits animaux et carnés, des acteurs du Togo et du Bénin ont bénéficié de formations sur le commerce du bétail et le règlement de conflits ; les fédérations de ces pays ont procédé au recensement des acteurs opérant sur les marchés, tandis que les comités de gestion des marchés ont reçu des outils pour mieux participer à la gestion des marchés; les jeunes et les femmes du Burkina Faso, du Ghana, de la Gambie et du Sénégal ont bénéficié de formations techniques dans le domaine de l'embouche bovine et ovine, de la découpe de la viande afin de mieux valoriser les carcasses et l'hygiène de l'exploitation de la viande et des produits carnés ; la COFENABVI-AO est avancée dans le processus de validation de son plan stratégique 2022 – 2026.
- De façon global, le partenariat avec la DDC notamment à travers la mise en œuvre du PACBAO, a permis une forte progression de la gouvernance de la COFENABVI AO : en effet, le personnel du secrétariat permanent a été renforcé, les comptes et la comptabilité respectent rigoureusement les procédures et les bonnes pratiques dans le domaine, beaucoup d'acteurs à la base ont reçu des formations professionnelles, la COFENABVI est plus visible.

Au titre de la composante 3, il s'est agit de la poursuite de la mise en œuvre de 16 projets pilotes issus du lancement de l'appel à projet sur la commercialisation du bétail viande pour une subvention de 3 098 384 dollars USD ayant permis la signature des accords de subvention ainsi que le démarrage desdits projets au cours du premier trimestre 2021. Ces 16 projets pilotes comprennent 11 projets nationaux CEDEAO, un projet du Tchad et 3 projets régionaux couvrant plusieurs pays. Les 4 Etats membres de la CEDEAO qui n'ont pas bénéficié de projet sont les suivants : Gambie, Guinée Bissau, Libéria, Sierra Leone. Les projets combinent leurs interventions à 3 niveaux : i) intensification de la production d'animaux de boucherie de qualité, ii) modernisation du commerce du bétail et de la viande, iii) renforcement des liens d'affaires entre les acteurs le long de la filière. La capitalisation des bonnes pratiques issues de ces projets pilotes permettront à la CEDEAO de développer des programmes de mise à l'échelle des projets pilotes en vue d'impacter considérablement la vie des acteurs de la filière et des populations ouest-africaines.



Au niveau de la Thématique 1: Intensification de la production d'animaux de boucherie de qualité au Cap Vert (AAN)-Guinée (RADIG)-Tchad (AEN)-Ghana (GDCA)-Mali (CRA)-Togo (FENAPFIBVITO), les principales réalisations sont i) la formation des acteurs sur la production de fourrage et sur la technique de conditionnement, de conservation et d'utilisation de fourrages, sur les méthodes de collectes de résidus frais et secs de récoltes, leur conservation et leur enrichissement en vue d'utilisation comme aliment bétail, engraisseur, noyaux géniteurs



Au niveau de la Thématique 2: Modernisation du commerce du bétail et de la viande au Burkina Faso (CAEASA & RECOPA)-Niger (PIK & IP/BVCP)-Nigeria (NANTS)-Togo (FENAPFIBVITO)-Mali (AMEDD)-Sénégal (CNMDE), il s'est agi principalement des négociations pour la libération de pistes pour le bétail et de zones de pâturage, le déroulement des processus de passation des marchés (construction, équipements, ect) par l'achat d'équipement de modernisation du commerce



Au niveau de la Thématique 3: Renforcement des liens d'affaires entre les acteurs le long de la filière au Mali (CRA)-Nigeria (NANTS)-Togo (VSF)-Cote d'Ivoire (FENACOFBVI)-Niger (IP/BVCP)-Sénégal (CNMDE), les principales réalisations sont la facilité de l'accès au marché, en développant de nouvelles façons de commercialiser des produits carnés à forte valeur ajoutée et en répondant à des segments de consommateurs sous-exploités



Dans le cadre du démarrage des projets pilotes sélectionnés à travers l'appel à proposition de projets, il a été organisé un atelier de renforcement de capacités des porteurs sélectionnés du 22 au 26 février 2021 à Agbelouvé en République togolaise.

Cet atelier a permis de lancer officiellement le démarrage des projets de terrain, de renforcer les capacités techniques des porteurs et de permettre un échange fluide d'informations entre l'ARAA, la Coopération suisse, le Backstopping (Cabinet ICI) et les porteurs des projets de terrain.

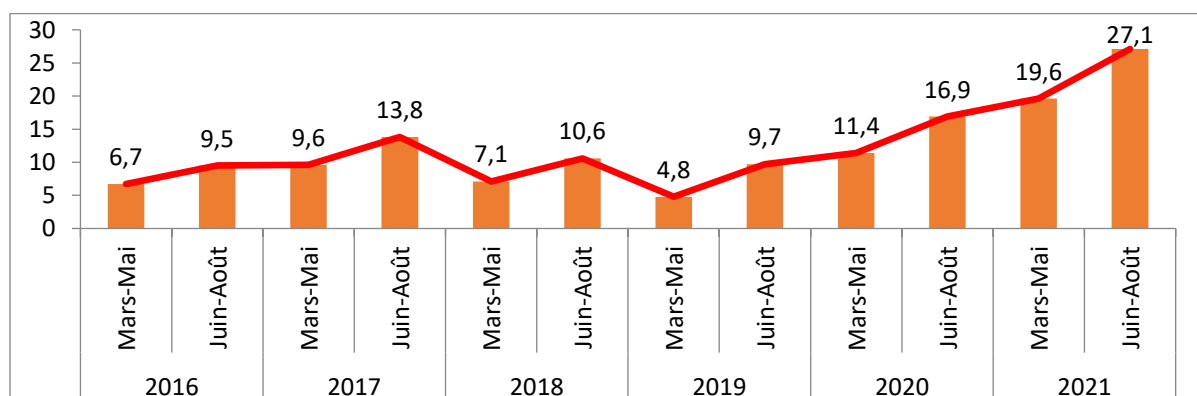
Après le démarrage des projets, conformément au dispositif de suivi-évaluation des missions d'évaluation préliminaire ont été organisées dans les pays bénéficiaires des projets auprès des 16 porteurs de projets. Ces évaluations ont permis d'apprécier les capacités techniques, opérationnelles et administratives des porteurs de projet et de s'assurer que l'ensemble des dispositions nécessaires à la bonne exécution du projet sont mises en place. Par ailleurs les évaluations ont permis de formuler des recommandations.

1.5.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables »

L'analyse du Cadre Harmonisé (situation courante octobre-décembre) de la situation alimentaire et nutritionnelle montre que l'espace CEDEAO ajouté du Tchad et la Mauritanie connaît de plus en plus des problèmes d'insécurité alimentaire. Cette situation alimentaire est la résultante de chocs climatiques, socioéconomiques, sécuritaires et sanitaires.

En vue d'apporter une réponse à la situation alimentaire et nutritionnelle qui devient de plus en plus inquiétante, la mise en place d'instruments de réponse comme les filets sociaux de sécurité, la réserve de sécurité alimentaire devient plus que nécessaire.

Figure 5 : Evolution de la population en insécurité alimentaire (Phase3 et +) situation courante (situation courante octobre-décembre)



Source : A partir des données du RPCA, CSAO, 2020

En lien avec l'objectif spécifique 3, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables, des projets ont été développés et confiés à l'ARAA.

1.5.3.1. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Programme Régional d'Appui aux Filets Nationaux de Sécurité Sociale en Afrique de l'Ouest (PRAFNSS), la CEDEAO a bénéficié d'un financement de 5 millions d'euros de la Coopération espagnole pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAAA) à travers un mémorandum signé en 2014 entre la CEDEAO et l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID). Le cofinancement de la CEDEAO de 10% des coûts des transferts directs aux projets de terrain dans le domaine des filets sociaux de sécurité alimentaire et l'appui AECID ont permis de financer dans les 15 Etats membres 19 actions innovantes dans le domaine de filets sociaux de sécurité dont la mise en œuvre a couvert la période 2015-2021.

Ces projets pilotes ont permis de touchés plus de 53 000 bénéficiaires directs dont 62% de femmes, les enfants et la population vulnérable autour des instruments suivants :

- (i) la distribution alimentaire, le développement de l'enfance et accès aux services sociaux ;
- (ii) le développement de la principale source de revenu et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux ;
- (iii) le renforcement des moyens d'existence et de la résilience ;
- (iv) le développement et l'expérimentation de méthodes de ciblage.

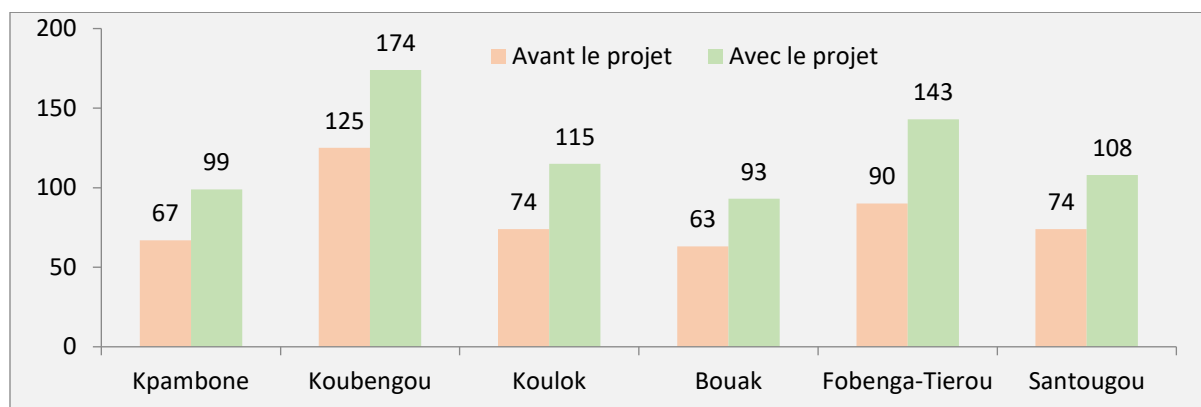
De l'analyse des instruments de filets sociaux capitalisés et partagés lors d'un séminaire international sur les filets sociaux de sécurité tenue du 19 au 23 novembre 2021 en ligne et en présentiel à Ouagadougou et ayant connu la participation de 530 personnes de structures nationales et internationales en charge des filets sociaux/protection sociale, il ressort que celui portant sur les cantines scolaires retient l'attention générale et devrait constituer la priorité dans les interventions futures sur la mise à l'échelle de la protection sociale et du développement du capital humain.

En effet, les modèles de cantine scolaire implémentés fondés sur les piliers du développement (intégration de l'éducation, de la santé/nutrition et de l'agriculture) ont permis une amélioration des indicateurs scolaires :

- Au Togo, le projet pilote de cantine scolaire porté par l'ONG Code-Utile a permis d'améliorer les effectifs des écoles bénéficiaires (+48% chez les filles et +22% chez les garçons). D'une manière globale, l'effectif de l'ensemble des écoles bénéficiaires a connu une hausse de 34%, une réduction du taux d'absence dans les écoles et une amélioration globale du taux de passage en classe supérieure de 14 points de pourcentage.
- En Guinée, l'alimentation scolaire expérimentée par l'ONG RADIG dans les préfectures de N'Zerekoré, Macebta, Lola et Yomou a favorisé également l'amélioration des indicateurs scolaires au niveau des écoles bénéficiaires (une augmentation du taux de scolarisation et du taux de réussite de 10 point de pourcentage).

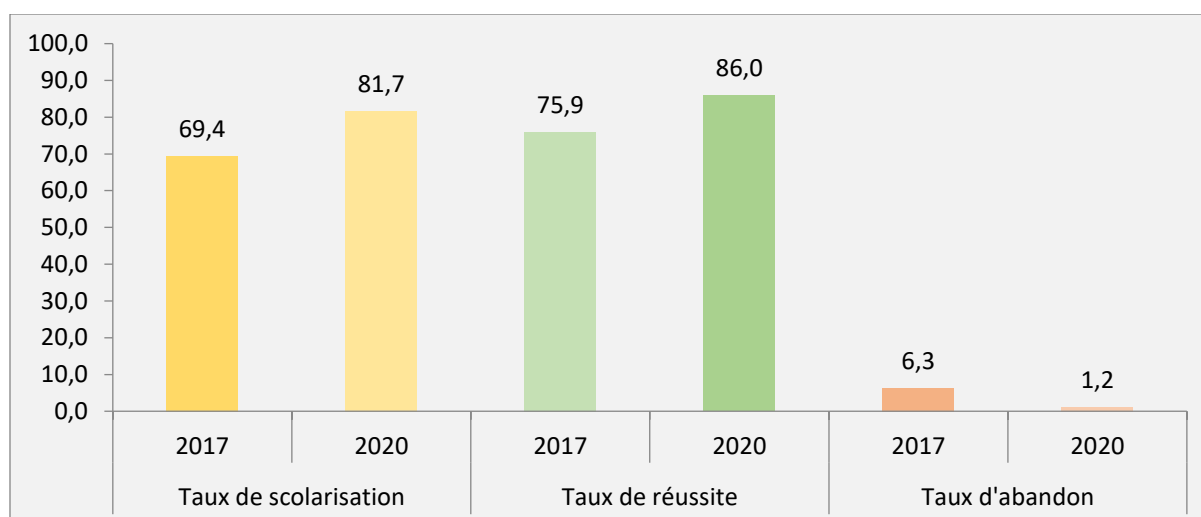
Ces résultats tangibles sur un potentiel capital humain a conduit la CEDEAO et l'AECID à s'accorder à poursuivre et à consolider les acquis de la phase pilote par la formulation d'une phase 2 du projet qui sera focalisée sur un modèle intégré d'alimentation scolaire d'un coût global de 4 millions d'euros.

Graphique1 : Evolution des effectifs des écoles bénéficiaires des cantines scolaires au Togo



En Guinée, l'alimentation scolaire expérimentée par l'ONG RADIG dans les préfectures de N'Zerekoré, Macebta, Lola et Yomou a favorisé également l'amélioration des indicateurs scolaires au niveau des écoles bénéficiaires.

Graphique1 : Taux de scolarisation moyen, de réussite et d'abandon dans les écoles bénéficiaires en Guinée



Ces résultats tangibles de l'impact tangible sur un potentiel capital humain ont conduit la CEDEAO et l'AECID à s'accorder à poursuivre et à consolider les acquis de la phase pilote par la formulation d'une phase 2 du projet qui sera focalisée sur un modèle d'alimentation scolaire innovant combinant l'hydraulique agricole (château d'eau à motricité solaire) pour fournir l'eau potable aux écoliers, les aménagements de jardins potagers agroécologiques et d'élevage pour enrichir les cantines avec les protéines animales.

1.5.3.2. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stocks CEDEAO)

Le projet est financé par l'Union Européenne à hauteur de 56 millions d'euros. La durée du projet est prévue pour 5 ans et l'équipe du projet a pris service entre décembre 2015 et février 2016. Son objectif est de contribuer à répondre efficacement aux crises alimentaires et à renforcer la résilience des ménages dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaire régionale durable, par la promotion de systèmes de réserves alimentaires d'urgence aux différentes échelles.

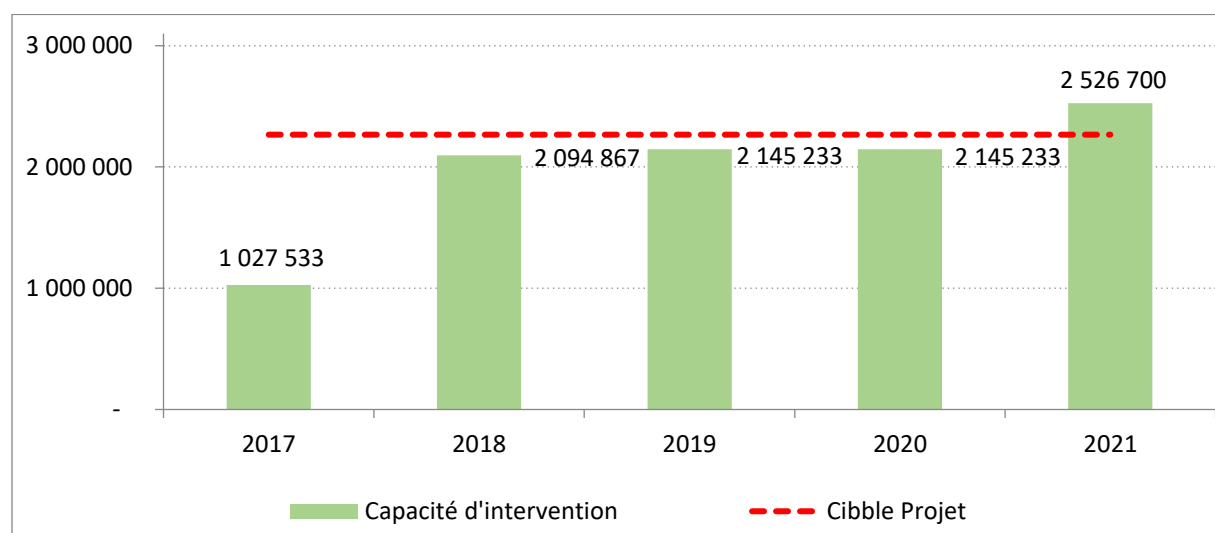
Grâce à l'appui financier de l'Union Européenne à travers le Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest de 56 millions d'euros, la Commission de la CEDEAO a commencé

L'opérationnalisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire qui se matérialise par la mise en place des organes de gouvernance et de gestion de la RRSA ainsi que les procédures liées à son fonctionnement.

Les principaux résultats atteints sont :

La Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire est fonctionnelle et dispose des outils et mécanismes de gouvernance lui permettant d'intervenir pour répondre aux urgences alimentaires et nutritionnelles avec un capital de 36 008.77 tonnes. Cette capacité permet de couvrir les besoins d'urgence (pour un mois) de plus de 2 500 000 personnes ce qui représente 111% de la cible du projet et 63% de la cible du PRIASAN (4 millions de personnes).

Figure 6 : Capacité d'intervention de la réserve régionale de sécurité alimentaire (couvrir au moins un mois de besoins d'urgence de la population vulnérable)



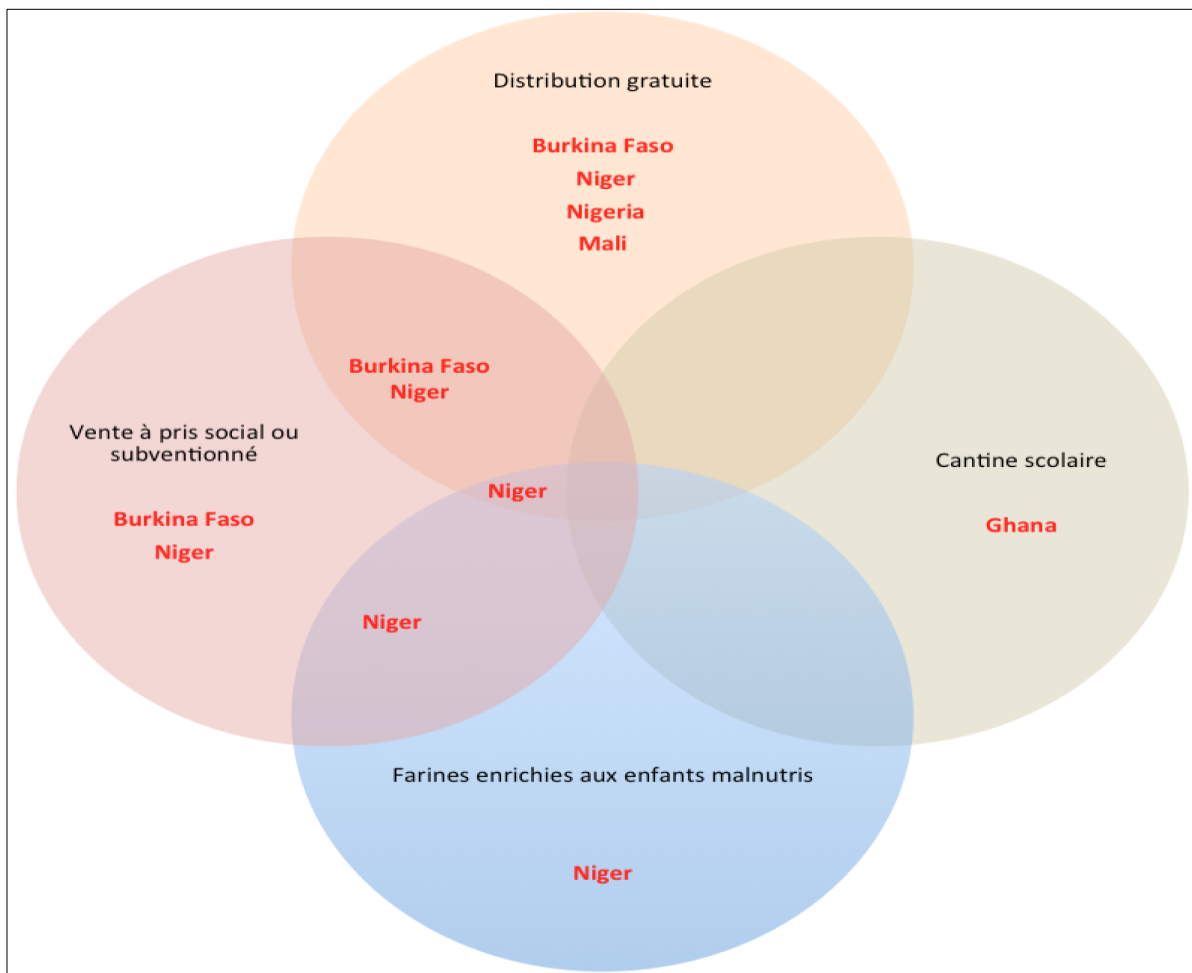
Cette capacité d'intervention a permis 10 interventions dans le cadre de la mise en œuvre des plans nationaux de réponse des pays. Les produits de la RRSA ont permis de dérouler plusieurs instruments de filets sociaux au profit de la population en insécurité alimentaire (Phase 3 et plus du CH). Il s'agit de vente à prix modéré ou subventionné (-30 à -40% des prix moyens) au Burkina Faso et au Niger, la distribution gratuite à la population vulnérable au Burkina Faso, Mali, Niger et Nigeria, l'assistance aux enfants malnutris au Niger et l'appui aux cantines scolaires au Ghana.

Le tableau-après donne les différentes interventions de la réserve aux différentes situations de crise alimentaire et nutritionnelle dans les pays (quantité en tonnes)

Pays	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Burkina Faso	-	4 303	-	954		5 257
Mali	-		2 856	793	7 372	11 021
Niger	-	6 528	-	678 dont 205 farines enrichies	7 599	14 805
Nigeria	1 130		5 000	3 999		10 129
S/total	1 130	10 831	7 856	6 424		41 212

Le diagramme de Venn donne l'état d'utilisation par les pays par type d'instrument de filets sociaux utilisé.

Figure 7 : Modalités d'intervention auprès des populations vulnérables par les pays bénéficiaires de la RRSA

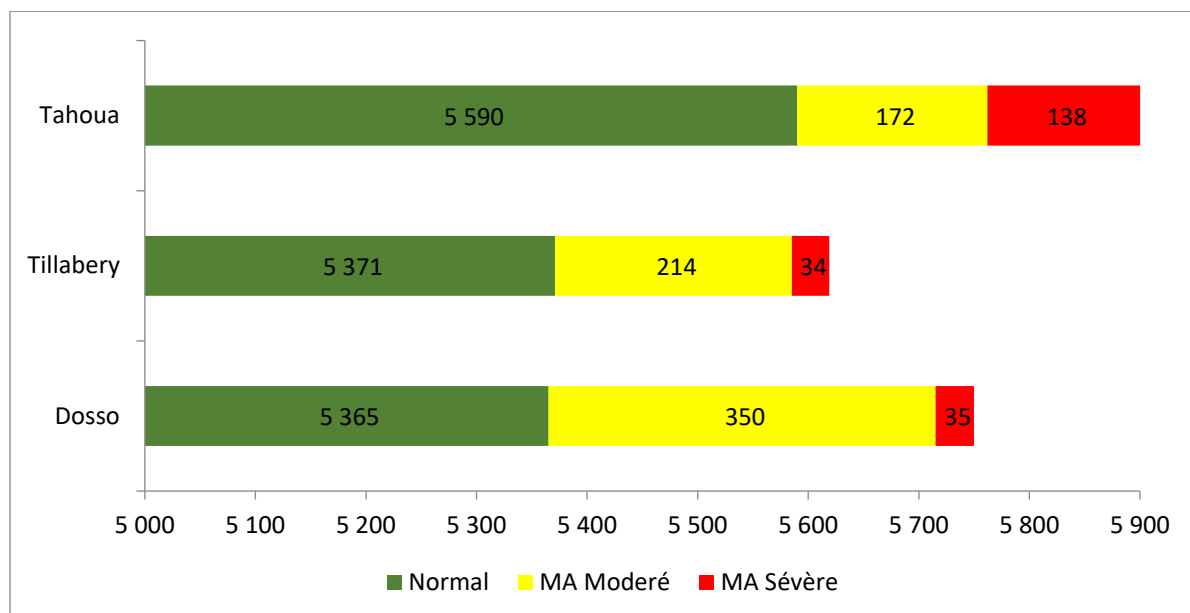


Une évaluation des effets des interventions (sous forme de céréales et de produits nutritionnels) de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire dans les pays bénéficiaires conduite par la CEDEAO est en cours et permettra d'identifier en plus des effets obtenus, les atouts et les difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre des appuis de la RRSA aux Plans Nationaux de Réponse, l'importance de l'intervention de la RRSA dans les PNR, au ciblage, au financement de la mise en œuvre de l'intervention (transports, distributions, etc.), à la visibilité/communication, au mécanisme de monitoring et d'évaluation mis en œuvre par les pays, etc.

La distribution de 205 tonnes de farines enrichies dans les trois régions du Niger (Dosso, Tillabery et Tahoua) dont la malnutrition est très élevée a permis une prise en charge de 17 269 enfants de 6 à 23 mois (58% de garçons et 48% de filles) sur 2 mois, à raison d'une session de distribution par mois de 6 kg par enfant.

L'opération a permis de dépister 736 enfants de 6 à 23 mois en risque de malnutrition aigue modéré soit 4.26%, 207 en malnutrition aigue sévère. Ces derniers ont tous été référés vers des formations sanitaires selon le protocole de prise en charge au Niger : « Tout enfant dépisté en rouge par le périmètre brachiale doit être référé dans une formation sanitaire pour recevoir des soins médicaux en plus du traitement notionnel spécifique.

Le graphique ci-dessous donne le nombre d'enfant selon la zone du périmètre brachiale :



Au niveau de l'élaboration des stratégies nationales de stockage finalisées en 2021 (16 pays sur 17), le projet a permis aux pays de situer une fois de plus le rôle du stockage de sécurité alimentaire dans la prévention, la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et la réduction de la vulnérabilité des populations. Après une analyse diagnostique de la situation alimentaire et du stockage, les pays se sont projetés à l'horizon 2025 pour le renforcement du stockage de sécurité dans leur politique ou stratégie via notamment :

- L'amélioration des opérations techniques de gestion des stocks (conservation, commercialisation et renforcement des capacités des acteurs) ;
- Le renforcement de la capacité de stockage (stock physique, stock financier et infrastructures de stockage) ;
- La promotion des filets sociaux de sécurité (vente à prix social, distribution gratuite, etc.)
- Le renforcement de la logistique (transport pour le stockage et la distribution) ;
- L'amélioration du système d'informations et de communication ;
- Le renforcement des plans nationaux de réponses ou de soutien des pays et des instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et des crises alimentaires ;
- L'amélioration de la gouvernance (cadre juridique, institutionnel, organisationnel).

Au niveau des stocks de proximité, en vue de renforcer les capacités des OP, la CEDEAO a produit en 2020 un mémento de stockage de proximité, une charte et un cadre multi acteurs du stockage de proximité pour (i) le renforcement des capacités des gestionnaires de stocks ; (ii) la diffusion des meilleures pratiques ; (iii) la construction d'un cadre de dialogue avec les institutions nationales et régionales de stockage, notamment dans une perspective de contractualisation des relations entre les différentes « lignes de défense ». Ils vont permettre d'enclencher le cycle de formation des gestionnaires des stocks de proximité (formation régionales de formateurs en capacité de dispenser des formations dans les 17 pays ; plateforme e.learning).

En termes de prises de décisions rapides et appropriées, fondées sur une information fiable et indépendante, en vue de mobiliser le système de réserves alimentaires pour répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles, au cours de la période, le projet a permis à la CEDEAO et au CILSS de renforcer l'outil harmonisé d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle (le Cadre Harmonisé). Aujourd'hui, la région et tous les 17 pays disposent de carte de vulnérabilité sur la base desquelles les pays élaborent et mettent en œuvre leur plans nationaux de réponses pour juguler les effets des crises. L'outil permet chaque année d'estimer la population (situation courante et projetée) en phase d'insécurité alimentaire (phase 3 et plus) ce qui permet la planification des réponses.

Au niveau régional, les informations issues des analyses CH alimentent le dialogue au sein du RPCA et permettent aux acteurs humanitaires et aux États de planifier leurs interventions. Elles nourrissent aussi les

différentes notes d'aide à la décision élaborées par la Cellule Infos Stocks pour éclairer les décisions du Comité de Gestion. Ces notes d'aides à la décision ont permis des interventions appropriées de la RRSA en appui aux PNR des pays (Niger, Burkina Faso, Mali, Nigeria) faisant face à des crises alimentaires et nutritionnelles sur la période 2018-2021.

Les notes d'aide à la décision de la cellule info-stock ont permis les interventions de la RRSA sur la période de mise en œuvre du projet. Le Comité de gestion de la RRSA a pris l'ensemble de ses décisions (achats, interventions, rotation technique) sur la base des analyses et des recommandations formulées dans les notes techniques de la cellule info stocks jugées très satisfaisantes des membres du Comité de gestion ou du Bureau exécutif.

1.5.3.3. Le projet pilote d'appui à l'intégration locale et l'autonomisation économique des femmes par la mise en place de périmètres maraîchers transfrontaliers entre le Togo et le Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique Agricole régionale, la CEDEAO bénéficie du financement de la Coopération Allemande (GIZ) pour la mise en œuvre du projet pilote d'appui à l'intégration locale et l'autonomisation économique des femmes par la mise en place de périmètres maraîchers transfrontaliers entre le Togo et le Bénin.

Ce projet vise la construction d'une infrastructure hydro-agricole comprenant deux forages équipés de panneaux solaires et l'aménagement de sites de maraîchage dans un binôme de villages à la frontière Togo-Bénin. Parmi les activités déjà réalisées, on note (i) l'atelier de lancement du projet impliquant les comités nationaux de gestion des zones frontalières du Togo et du Bénin, (ii) l'identification des villages bénéficiaires par les comités nationaux de gestion des zones frontalières du Togo et du Bénin et (iii) le recrutement du prestataire de services pour la réalisation des ouvrages. Les sites du village N'Djakata (Bénin) d'une superficie de 4,496 ha et de Doloudè (Togo) d'une superficie d'environ 5 ha ont été identifiés de façon participative avec tous les acteurs du projet.

Ce projet fait suite à la capitalisation du Programme de développement socio-économique de la zone transfrontalière Burkina Faso-Ghana libérée de l'onchocercose (OFZ) qui visait à établir à titre expérimental, un mécanisme transfrontalier permettant aux communautés transfrontalières des zones libérées de l'onchocercose du Burkina Faso et du Ghana, d'élaborer de façon consensuelle des Plans de Développement de leur terroir transfrontalier, à les exécuter ensemble sans tenir compte des frontières qui les séparent afin de promouvoir le développement socio-économique de leurs localités, sous l'égide de la CEDEAO, dans le cadre du développement intégré de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire régionale.

1.5.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »

L'agriculture est un secteur capital dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que dans la consommation des ménages. Avec une population de plus en plus grandissante et des besoins divers face aux effets des changements climatiques et de la mondialisation, les Etats renforcent leur effort dans l'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire.

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire, la CEDEAO a entrepris la formulation et la mise en œuvre de projets et programmes en plus de l'opérationnalisation du fonds régional :

1.5.4.1. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)

Après la mise en œuvre de la phase 2 du programme, la phase 3 du PRAOP se positionne sur un enjeu très important pour la région Afrique de l'Ouest, à savoir, la création d'emplois rémunérateurs pour les

jeunes (hommes et femmes) dans les chaînes de valeur agroalimentaires, notamment celle du lait local. Certaines études révèlent que le marché régional du travail n'offre que neuf cent mille (900 000) emplois aux trois millions (3 000 000) de jeunes qui y arrivent chaque année. Ce programme contribuera à réduire le sous-emploi chronique des jeunes et les préserver des désillusions qui les poussent vers l'exode rural, l'émigration non contrôlée et l'adhésion aux groupes délictueux. Par ailleurs l'action contribuera à l'amélioration du financement dans le secteur agrosylvopastoral, étant donné la probable contribution des jeunes insérés à l'accroissement de l'épargne intérieure.

Le programme se focalise principalement sur la chaîne de valeur lait local, susceptible d'apporter des opportunités concrètes d'emplois sans constituer le seul débouché à proposer aux jeunes. En effet, la chaîne de valeur du lait local dispose d'un potentiel important reposant sur : un cheptel important, disposant d'une marge importante pour l'amélioration du potentiel génétique et l'existence de pâturages dont l'aménagement optimal permettrait aux systèmes extensifs, premiers fournisseurs de lait de la région, de renforcer leurs performances productives. A cela il faut ajouter l'évolution des habitudes alimentaires en lien avec l'urbanisation et la hausse du niveau de vie ainsi que l'engagement communautaire d'accroître fortement le commerce intra régional de produits agro-alimentaires à travers l'Offensive lait Local de la CEDEAO.

L'objectif global de la phase 3 est de contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration incontrôlé des jeunes à travers leur insertion professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad.

L'objectif spécifique vise à améliorer l'accès des jeunes (hommes et femmes) à des emplois décents et rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local dans les zones ciblées grâce, à travers des initiatives conduites par la CEDEAO, les Etats, les organisations socioprofessionnelles agricoles et le secteur privé.

Au terme de la mise en œuvre du programme, les résultats ci-dessous devront être atteints :

- les opportunités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes (hommes et femmes) dans la filière lait local sont accrues, grâce aux projets pilotes ;
- les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées, à travers l'accroissement de la productivité et de la production laitières des systèmes d'élevage, l'augmentation des volumes de lait collectés et transformés et, un meilleur accès au marché des produits laitiers locaux ;
- les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont améliorées ;
- le financement des programmes mobilisateurs des OPR sur l'employabilité des jeunes est renforcé
- des modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans la chaîne de valeur sur le lait local sont développés ;
- les capacités des jeunes à s'insérer dans les modèles technico-économiques des chaînes de valeur du lait local sont renforcées et ;
- les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR sont renforcées : pilotage stratégique, mobilisation des ressources, mise en œuvre des projets.

1.5.4.2. Le Programme Elevage et le Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)

Le projet s'inscrit dans la poursuite des activités mises en place par la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet Pastoralism and Stability in the Sahel and Horn of Africa (PASSHA), et en complémentarité des différentes initiatives dans la région en matière d'appui à l'élevage et au pastoralisme. Il est mis en place dans les 15 pays de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad, pour une durée totale de 4 ans. De façon spécifique, PEPISAO vise à : i) Appuyer un dialogue multi-acteurs aux différentes échelles de gouvernance et encourager les innovations ; ii) Capitaliser, échanger et diffuser des initiatives en matière de prévention-gestion des conflits ; iii) Construire une vision régionale partagée des élevages ruminants et contribuer à la renégociation des cadres réglementaires.

Au titre de la Composante 1 : « Mettre en œuvre des approches (outils et Renforcement des Capacités) de prévention- gestion des conflits dans des zones identifiées », les principales activités mises en œuvre portent sur :

- Finalisation du guide de prévention, de gestion et de transformations des conflits ;
- Formation d'une quarantaine de Magistrats et d'agents des forces de défense et de sécurité à la sensibilité liée aux conflits d'accès aux ressources
- Organisation de deux concertations entre OP et OPR des pays sahéliens et côtiers sur la gestion du pastoralisme et de la transhumance aux fins de documentation des bonnes pratiques endogènes en matière de prévention et de gestion des conflits ;
Lancement du processus d'opérationnalisation de l'observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Au titre de la Composante 2 : « Capitaliser, échanger et diffuser des initiatives en matière de prévention-gestion des conflits », les principales activités mises en œuvre portent sur :

- Élaboration d'un répertoire informatif sur les accords et règlements relatifs au pastoralisme des États de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel en s'appuyant sur douze (12) critères ;
- Renforcement des capacités d'une soixantaine de journalistes des radios communautaires à la sensibilité aux conflits d'accès aux ressources naturelles;
- Amélioration de la visibilité du Projet à travers la publication de bulletins périodiques d'informations.

Au titre de la composante 3 : « Piloter le processus d'élaboration de la vision régionale partagée et de renégociation des cadres réglementaires », les principales activités mises en œuvre portent sur :

- Finalisation de l'étude des impacts socioéconomiques des systèmes d'élevage mobiles ;
- Finalisation de trois notes de réflexion prospective sur le devenir des systèmes d'élevage mobiles ;
- Appui à l'organisation de concertations de haut niveau pour une transhumance apaisée ;
- Appui aux OPR pour lancer le processus d'internalisation de l'offensive lait ,
Divers appuis au DADR et au CAERE pour le suivi des activités liées à l'élevage et à d'autres préoccupations.

1.5.4.3. Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS)

La sous-composante 1.2 du PRAPS: intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale est prise en charge par le CRSA en vue d'apporter un appui stratégique et politique pour l'intégration régionale en matière de santé animale.

Cette sous-composante a en charge les activités suivantes : (i) le soutien aux activités des réseaux régionaux et sous régionaux, RESEPI et RESOLAB, (ii) la coordination des campagnes de vaccination conjointes transfrontalières, (iii) la préparation de PNS pour l'éradication de la PPR, la maîtrise de la PPCB dans la sous-région, (iv) l'amélioration de la communication et des échanges techniques entre les Services Vétérinaires des pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, (v) l'intégration régionale de la réglementation en matière de santé animale et bien-être, et des règles sanitaires pour les échanges entre les pays membres de la CEDEAO, (vi) l'engagement stratégique sur la qualité des médicaments vétérinaires et la lutte contre l'antibiorésistance, (vii) le développement du capital humain, et (viii) le géo référencement des infrastructures et équipements de santé animale.

Pour la mise en œuvre de cette composante, un accord a été signé entre la commission de la CEDEAO et le CILSS le 28 juillet 2021, date d'entrée en vigueur, pour une durée de six ans.

Activités réalisées en 2021 et résultats

En dehors des clauses légales datées liées à l'entrée en vigueur, les activités de mise en œuvre du projet sont relatives aux points suivants :

- Le recrutement par l'ARAA du personnel de l'unité de coordination du projet (UCP) au CRSA, à savoir le coordonnateur, l'expert technique et le comptable est en cours. Le dépôt des dossiers de candidature a été clôturé le 20 décembre 2021 ; [11] [SEP]
- Le PTBA de l'année 2022 a été élaboré et présenté lors de la mission virtuelle d'appui de la Banque mondiale pour le PRAPS 2 en décembre 2021. [11] [SEP]

1.5.4.4. Le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation

Il est déjà doté déjà d'environ 4 millions de dollars exclusivement des fonds du prélèvement communautaire afin de servir de levier pour la mobilisation des ressources externes auprès des bailleurs de fonds. Les outils, élaborés par la BIDC (Plan d'affaire, manuel de procédure, stratégie de mobilisation de ressources) sont en cours de validation en vue de l'organisation d'un business meeting prévu en fin mars 2022 à l'effet d'une mobilisation des ressources auprès des bailleurs pour le financement du secteur agricole. Ce Fonds financera en 2022 des projets pilotes de l'Initiative de l'Afrique de l'Ouest pour une agriculture intelligente face au climat et des chaînes d'approvisionnement résilientes dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest (WAICSA) dont l'ARAA assurera l'assistance technique. Il s'agit d'un mécanisme de financement mixte qui sera mis en œuvre, avec un accent particulier sur l'agriculture intelligente face au climat. Le WAICSA comprend deux facilités : (i) la Facilité de Financement (au minimum 80% du fonds) propose des prêts, des garanties et des investissements en fonds propres, aux petites exploitations agricoles, aux organisations de petits exploitants et aux agro-entrepreneurs, directement et par l'intermédiaire d'institutions financières locales et (ii) la Facilité d'Assistance Technique (jusqu'à 20% du fonds) est financée par des dons et subventions de la CEDEAO et des bailleurs. Les intermédiaires financiers sont en cours de recrutement dans les Etats membres.

En rappel, en termes d'impacts, WAICSA devrait contribuer à améliorer les rendements agricoles, le bien-être socioéconomique et la résilience climatique des petits exploitants agricoles. En fonction des pratiques agricoles intelligentes face au climat mises en œuvre, le Fonds peut convertir 185 000 hectares de terres agricoles, touchant 90 000 ménages et contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation des écosystèmes.

1.5.4.5. Autres initiatives de renforcement des capacités de la CEDEAO

Autres initiatives ont contribué au renforcement des capacités de la CEDEAO en matière de formulation et de suivi-évaluation des politiques au niveau régional et national. Il s'agit des initiatives suivantes :

- Appui au projet FIRST (impact, Durabilité, et Transformation pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) - TCP/FAO/ Financement FAO ;
- Facilité de Préparation et de suivi de projets de développement de l'élevage dans le cadre du PRIDEC (FAPS)/Financement AFD;
- Renforcement du dispositif de suivi et analyse d'impact de la COVID sur la sécurité alimentaire (TCP-FAO) /Financement FAO ;
- Appui de la BAD au lancement du cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'un Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture Durable (CSD DPAD) / Financement BAD ;
- Programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle PAGR SANAD ; financement de l'UE ;

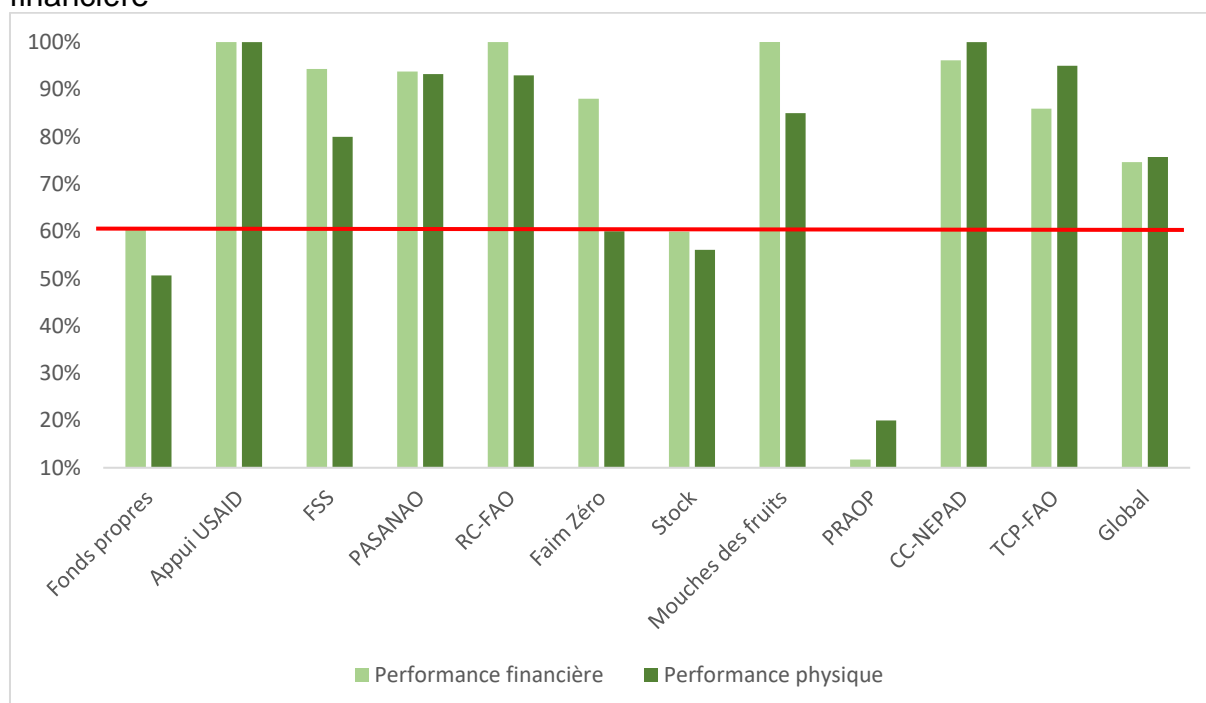
II. ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Le taux de réalisation physique qui est de **75,73%** donne une performance globale satisfaisante au niveau de l'ensemble des activités de l'ARAA y compris celles des projets et programmes.

L'analyse de la performance financière basée sur les recettes de 2021, donne un niveau de performance financière satisfaisant de **74,64%**. Ainsi pour **74,64%** des recettes budgétaires réalisées, l'ARAA a pu atteindre **75,73%** d'outputs au niveau physique, ce qui traduit un niveau d'efficacité satisfaisant (moins de ressources pour plus de résultats) dans l'action de l'ARAA en 2021.

Si la performance globale est bonne, il a été constaté des performances en dessous de la moyenne notamment les activités relatives au **XX** et dans une certaine mesure le projet **YYY** et enfin les activités **ssss**.

Figure 2 : Comparaison entre le taux de réalisation physique et d'exécution financière



I. SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Au cours des comités de pilotage des projets et programmes sous la coordination de l'ARAA et de son comité d'orientation en mars 2021, les principales recommandations formulées à l'endroit des OIG et leurs partenaires concernent principalement la coordination et l'opérationnalisation de la RRSa.

A ce jour, 20 sont en cours, 4 non réalisées et 22 totalement réalisées.

Tableau 2: Etat de mise en œuvre des recommandations à l'endroit de la CEDEAO

Recommandations	Statut	Commentaire
1. Prendre les dispositions pour la bonne gestion des stocks au-delà de mai 2021 et en attendant la mobilisation de nouveaux financements pour poursuivre l'appui à la stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire	Réalisé	Approbation par les instances de la CEDEAO dans le budget ARAA les charges courantes de gestion des stocks dans les pays et fonctionnement de la RRSa

Recommandations	Statut		Commentaire
2. Travailler à mieux coordonner les différentes interventions ;	En cours		Réalisation des comités thématiques, concertations thématiques entre les projets
3. Anticiper et commencer à faire des réflexions prospectives sur l'évolution de l'ARAA et de son fonctionnement ;	En cours		Analyse SWOT de l'ARAA et élaboration de son plan stratégique, Audit performance, administration et comptable 2018, 2019 et 2020
4. Améliorer la qualité de la gestion des comités de pilotage pour permettre aux projets de montrer comment ils contribuent aux attentes de la sous-région ;	En cours		Réalisation des CTS en décembre pour plus de temps au comité thématique et permettre aux projets de montrer comment ils contribuent à la politique (canevas élaboré)
5. Continuer le travail de renforcement de capacités des acteurs de mise en œuvre, aller à la certification ou accréditation de ces acteurs en lien avec le mandat de l'ARAA ;	En cours		Renforcement des capacités des acteurs à travers les AP, ex: PASANAO: L'entreprise QSI qui bénéficié du micro doseurs a pu fournir 205 tonnes de produits nutritionnels à la CEDEAO
6. Identifier des nouveaux acteurs afin d'accroître et améliorer la capacité d'intervention de l'ARAA ;	En cours		Plusieurs partenariat ont été établis: PAE, FSS
7. Rendre disponible les rapports d'audits en vue de renforcer la transparence et satisfaire les clauses contractuelles entre la CEDEAO et les PTFs ;	Réalisée		Les rapports d'audits ont été transmis à l'ECOWAP Donors' Group
8. Tenir les comités de pilotage des projets et programme le plutôt possible (en février) et engager une réflexion inclusive avec les PTFs sur un format efficace et efficient des comités thématiques	Réalisée		Les comités de pilotage des projets et programme se tiennent du 1 au 11 février après une réflexion inclusive avec les PTFs
9. En attendant l'aboutissement de la réforme institutionnelle notamment sur la RRSA, il a été recommandé que les partenaires accompagnent la CEDEAO à la mise en œuvre d'une phase intérimaire du projet d'appui à la RRSA pour la préservation des acquis de la phase 1 et la formulation d'une phase 2 du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest	Réalisée		Approbation par les instances de la CEDEAO dans le budget ARAA les charges courantes de gestion des stocks dans les pays et fonctionnement de la RRSA

II. PRINCIPAUX DEFIS

- Crise sécuritaire affectant la production agricole
- Les changements climatiques de plus en plus préoccupantes
- La crise sanitaire
- Le corollaire des crises citées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (plus 33,4 millions de personnes insécurité alimentaire (juin-août 2022))
- Mise en place d'instruments de réponse : FRAA, RRSA et FSS
- Insuffisance du personnel opérationnel

III. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Renforcer les capacités opérationnelles du personnel à tous les niveaux ;

- Doter les postes non encore pourvu en personnel conformément au nouvel organigramme de l'AARAA et du pool service de Lomé dont les services internes (Finances, Administration, IT) sont en partage avec les autres agences et représentation de la CEDEAO ;
- Mettre en place un système de sauvegarde adéquat des documents de l'ARAA ;
- Redynamiser la communication de l'ARAA et sur les résultats acquis sur le terrain ;
- Mettre en place une gestion du risque (risk management) optimale pour faire face aux incertitudes qui peuvent considérablement nuire à la performance de l'ARAA et de son image ;
- Elaborer un document de stratégie informatique, détaillant la vision, les valeurs, les initiatives, les résultats clairement définis et les KPI. Cette stratégie doit être correctement alignée avec le plan stratégique plus large de l'ARAA et le plan directeur TIC de la CEDEAO en se conformant aux normes informatiques internationales pertinentes telles que ISO 27001, ISO 22301, etc ;
- Elaborer un plan de continuité des activités et un plan de reprise après sinistre informatique pour fournir des indications sur la manière dont les perturbations causées par des sinistres ou des défaillances de sécurité seront ramenées à un niveau acceptable grâce à une combinaison de contrôles préventifs et de reprise. Les plans doivent être testés au moins une fois par an avec la participation active des parties prenantes concernées et un rapport sur l'exercice de test doit être documenté pour référence future.